

**Discours de Frédéric Mitterrand pour la dernière séance de
la Commission TUOT sur les Architectes des Bâtiments de
France (ABF) et les Zones de Protection du Patrimoine
Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)**

Mardi 17 Novembre, 11h

Salon des Maréchaux

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Chers amis,

- Je suis extrêmement heureux de vous retrouver aujourd'hui pour cette réunion un peu solennelle puisqu'elle marquera **la clôture de travaux** qui, je le sais, ont été particulièrement **intenses**, que ce soit dans les réunions que vous avez tenues, mais aussi, et plus encore peut-être, dans les **échanges nourris** que vous avez eus ensemble tout au long de ces deux mois les uns avec les

autres. Je dois dire que vous avez été **exemplaires** et je dirais même pleinement « citoyens » dans votre volonté de **dialoguer sans préjugés** et de faire aboutir un **projet partagé** dont vous allez débattre encore aujourd'hui.

- Or, comme toujours, la forme du débat en a déterminé le fond. A ces valeurs républicaines que vous avez incarnées dans vos discussions, répondent les valeurs que vous y avez portées et le ministre de la Culture y est particulièrement sensible.
- La première de ces valeurs, c'est ce que j'appellerais **une certaine idée du patrimoine**, d'un patrimoine que j'ai envie d'appeler **vivant**, même si cela semble un peu chambouler les titulatures de mon ministère... Vous savez que la **protection du patrimoine n'a rien à voir avec une opération de simple conservation**, qui n'aboutirait qu'à figer le paysage architectural en voulant le fixer dans un état prétendument originel, « tel qu'en lui-même enfin l'éternité ne le changerait pas », s'il m'est permis de parodier ainsi, en l'inversant, le vers célèbre de Stéphane MALLARMÉ.
- La **valorisation du patrimoine** – vous vous souvenez que j'avais insisté sur ce terme de valorisation lors de l'ouverture de vos travaux – n'a véritablement de sens que **si elle est insérée dans la vie de la cité**, si elle sait

épouser les aspirations de ceux qui y ont élu domicile comme pour ceux qui n'y sont que de passage.

- Vos travaux n'ont pas seulement **refusé l'antinomie entre le patrimoine et la vie de la cité**, mais ils ont pleinement pris acte des liens étroits et, pour mieux dire, indissociables, **entre patrimoine – et, plus largement, action culturelle – et développement durable**. On dit parfois que tout est culture, et je suis persuadé que tout est aussi environnement, au sens large du terme, y compris la culture : il y a là un mariage possible, souhaitable, et même un **mariage heureux** si le contrat initial est clair. Le **Grenelle de l'environnement** nous incite à une forme de **mutation culturelle** qui doit nous aider à **prendre conscience** de cette **union profonde et qu'il nous faudra apprendre à renforcer, entre le bien-vivre** que promettent des paysages remarquables, des quartiers historiques, des monuments les plus humbles comme les plus prestigieux, et **les exigences environnementales**.
- Ce **milieu de vie**, cet **écosystème** pour ainsi dire, nul n'en a davantage la **charge légitime** et le **souci vigilant** que les **responsables de terrain** qui sont la force de nos territoires. Cinquante ans après la création de notre ministère, la décentralisation culturelle a été un magnifique

succès, mais il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin, et je crois que l'Etat a toutes les raisons de faire confiance davantage encore aux acteurs locaux, notamment aux élus.

- **L'Etat**, on le sait, assume ses **responsabilités** dans le domaine du patrimoine. Elles sont **financières**, elles sont aussi incarnées par un **corps de fonctionnaires** et des **services en région** dont je tiens à nouveau à saluer le rôle, les succès, à rappeler la tâche difficile et complexe, la compétence, dans un contexte où, trop souvent encore, je le sais, le dévouement doit suppléer aux moyens.
- Mais responsabilité ne doit pas rimer avec exercice solitaire du pouvoir, refus du dialogue, négligence des compétences existantes. Il est temps **d'écouter ce que les élus locaux** ont à dire, de **recueillir leurs expériences**, au terme de toutes ces décennies de décentralisation, qui les ont rendus chaque jour plus attentifs aux problématiques culturelles et qui ont fait d'eux, sur ce terrain comme sur les autres, les **partenaires** et pour ainsi dire des **pairs** de l'Etat – des « ducs et pairs de France », si vous voulez...
- Votre commission avait donc la tâche très complexe et très cruciale d'inventer les règles d'une protection patrimoniale qui soit capable de conjuguer ses objectifs

propres – protection, ouverture, rôle culturel – avec ceux du développement local et avec les ambitions environnementales que nous partageons tous pour notre planète.

- Elle nous engage à **mieux articuler nos conceptions, nos idéaux, nos univers** pour construire **un savoir-vivre qui en intègre toutes les composantes**. Il s'agit de rien moins que de fonder la **valorisation patrimoniale du XXIe siècle**.
- Je crois que vous avez trouvé **un équilibre** qui doit permettre de **dépasser les blocages réciproques** que nous avons trop souvent connus par le passé. Si du moins les propositions du rapporteur emportent votre adhésion et celle de vos collègues, vous pourrez **réussir une simplification** et un raccourcissement **des procédures**, ce qui est enjeu important pour les acteurs économiques et le signe d'une administration plus moderne et plus réactive.
- L'Etat prendra toute sa part dans cette aventure.
- Les propositions formulées par le rapporteur général après vous avoir entendu recueillent aujourd'hui votre accord indispensable à la poursuite du processus engagé, **je lancerai DONC moi-même**, avec l'ensemble des

personnels concernés, et en liaison avec l'ordre et les écoles d'architectes, **le chantier de grande ampleur** qui placera les **architectes des bâtiments de France** à la pointe de cette **nouvelle stratégie**. Je les installerai dans le nouveau rôle que la réforme leur assigne – celui non plus de solistes, si virtuoses soient-ils, mais de véritables chefs d'orchestre. Ce chantier s'insèrera dans l'un des **grands axes d'une réforme de l'architecture à venir**, qui doit placer **l'exigence de valorisation du patrimoine** au cœur de toutes les interventions architecturales.

- Revenons à l'immédiat. Il faut, sur la base de l'accord que vous avez dégagé, proposer les **amendements législatifs nécessaires à sa traduction la plus prompte**. Sans préjuger de vos débats, je vous propose de **réunir sans tarder la commission mixte paritaire** avant même qu'elle ne soit devenue nécessaire. Puisque la loi **Grenelle II** est aujourd'hui devant l'assemblée, je souhaite qu'en accord avec leurs collègues sénateurs ici présents, les députés s'emparent du texte pour le porter sur les fonds baptismaux de la loi.
- Dès aujourd'hui, nous allons devoir préparer les textes réglementaires nécessaires, ainsi que l'instruction par laquelle j'orienterai le nouveau cours de l'action administrative, en procédant à toutes les concertations

requis pour qu'elle soit bien comprise, bien acceptée, et que l'ensemble des acteurs puisse y adhérer sans réserves.

- **J'ai le souci de la parole tenue. Je demanderai donc à notre rapporteur général de me – de nous – rendre compte de l'avancée des mesures, selon un rythme semestriel, en adressant ses observations à l'ensemble des personnes ici présentes ou représentées.**
- Il faut enfin élargir notre horizon. Ce que nous commençons aujourd'hui, c'est un nouveau chapitre d'une **excellence française reconnue hors de nos frontières**. Nous pouvons être, en Europe, **les porteurs d'un nouveau « standard »**, d'une valorisation du patrimoine dont l'efficacité environnementale et l'insertion dans une **dynamique à la fois culturelle et de développement** feront toute l'originalité. Pourquoi ne pas y voir les prémisses d'un nouvel élan européen, qui s'inspirerait de ces principes et de ces méthodes ? Je vous invite à y réfléchir – car vous l'avez compris, nous n'avons pas seulement mis fin ensemble à une divergence, nous avons **exploité les contrastes pour donner une nouvelle couleur à nos ambitions partagées**, celle d'un

patrimoine qui **porte la promesse d'une vie humaine réconciliée avec son environnement.**